

Les Français liquidèrent, au commencement du siècle, les sept dixièmes de ces emplois en remboursant le capital. Pie VII, voyant que cette institution ne répondait plus aux besoins des temps, fit un décret pour les abolir, mais malgré son ordonnance, des indults particuliers leur permirent de rester encore sur pied. Léon XIII ne fait qu'exécuter le décret de Pie VII du 1er octobre 1814.

Dorénavant, ces emplois, s'ils sont supprimés par voie ordinaire, ne seront plus mis en vente; autrement la Daterie les rachètera elle-même, c'est à dire rendra le capital au lieu de servir les intérêts.

Par *ce motu proprio*, Léon XIII simplifie l'administration organique des chancelleries romaines, et dans ces bureaux qui doivent s'occuper du monde entier, toute simplification est un grand bienfait.

Ces réformes tardives n'ont, du reste, rien qui étonne, quand on se reporte aux débuts du Pontificat actuel. Ce fut d'une main ferme et vigoureuse que le successeur de Pie IX prit les rênes du gouvernement, s'attaquant sans trêve ni merci aux abus qu'il remarquait autour de lui, et montrant par là que rien n'échapperait à son regard d'aigle et à sa sollicitude pastorale.

Vingt années de règne ont confirmé les prévisions de la première heure et achevé de conquérir à la papauté les sympathies et la confiance du monde entier. Après tant de souverains qui lui ont apporté le tribut de leur ordination reconnaissante, le président de la République du Brésil, qui voyage en Europe avant de s'asseoir au timon de l'État, sollicite une audience pontificale. Si, à son passage à l'urin, il a salué, mû par les convenances de l'étiquette mondaine, les grands dignitaires de la maison de Savoie, le général Campos-Salles porte plus haut les vues. Quels intérêts vitaux n'a-t-il pas, ce chef d'une nation essentiellement catholique, n'a-t-il pas à débattre avec le successeur de Pierre ?

La *Stampa*, de Turin, et autres feuilles ont insinué à plusieurs reprises que la politique devait faire tous les frais de cette entrevue, que la communauté de langue et de race créait entre les Espagnols et les Brésiliens une similitude d'intérêts et que l'on devait s'attendre à voir surgir prochainement une intervention de Léon XIII dans le conflit engagé sur les eaux de l'Atlantique. Ce ne sont là que des bruits dénués de tout fondement. Le Souverain Pontife en essayant de jouer le rôle d'arbitre et de pacificateur au début des hostilités, avait en vue non seulement le bien de l'Espagne dont les droits ne sont pas douteux, mais encore l'intérêt de l'Amérique, engagées depuis dans une mauvaise voie et surtout dans l'application insolente et dure de doctrines suspectes. Aujourd'hui le Père commun des fidèles, chef des catholiques saxons et espagnols ne peut que déplorer la lutte qui les divise et attendre que les hasards des combats aient assagi ceux qui les livrent.

Ce n'est donc pas une visite diplomatique que rend le Brésil au Saint-Siège. Le Brésil, au contraire, traverse une crise sociale qui, sur plus d'un point, ressemble à l'état actuel de la France.